CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): M. HENRI PONS

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 19 Octobre 2018

OBJET : Extension de la caserne de gendarmerie de Gardanne : lancement de l'opération.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 19 Octobre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver le lancement de l'opération d'extension de la caserne de gendarmerie de Gardanne, représentant 8 quotes-parts de locaux de service et techniques soit 2 Unités-Logements.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée